



Communiqué de presse
18 décembre 2020

Une nouvelle édition du Cnap



Le Centre national des arts plastiques (Cnap) édite le *Guide pratique du 1 % artistique et de la commande publique* destiné à accompagner les commanditaires publics dans le déroulement d'un projet, depuis son initiative jusqu'à son exécution et sa réception par le public. Mise en place dans les années 50, la commande publique artistique incarne le soutien à la création contemporaine, la sensibilisation des publics à l'art de notre temps ainsi que le dialogue des œuvres avec les lieux qu'elles habitent.

Acteur culturel majeur, le Cnap soutient la scène artistique française du secteur des arts visuels dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que les professionnels grâce à ses dispositifs de soutien à la création. Il contribue également à la valorisation des projets soutenus par la mise en œuvre de programmes de diffusion (expositions, rencontres, prix...).

Le Cnap a par ailleurs pour mission d'enrichir, pour le compte de l'Etat, la collection du Fonds national d'art contemporain, patrimoine qu'il conserve et fait connaître par des prêts et des dépôts en France et à l'étranger, et par des expositions en partenariat avec des institutions culturelles et par des éditions.

La commande publique, une des missions du Cnap

Le Cnap est l'opérateur du ministère de la Culture pour les commandes publiques à caractère national. Ces commandes s'inscrivent dans le cadre de sa politique de soutien à la création, elles complètent les acquisitions et concernent l'ensemble des champs des arts visuels. Les études, les maquettes et la documentation propres aux commandes conduites ou soutenues par l'Etat peuvent être également conservées par le Cnap.

C'est au titre de ses différentes missions que le Cnap réalise le *Guide pratique du 1 % artistique et de la commande publique*. Il a pour vocation d'informer et d'accompagner les collectivités territoriales et les services de l'État dans le déroulement d'un projet, depuis son initiative jusqu'à son exécution et sa réception par le public.

Les objectifs du guide pratique

Diffusé auprès des collectivités territoriales et des services de l'État, ce manuel de sensibilisation aux bonnes pratiques de la commande publique artistique a pour objectif d'établir des relations de confiance entre tous les intervenants, d'encourager et de faciliter la réalisation d'œuvres de qualité, de veiller à leur bonne intégration auprès des publics et à leur devenir patrimonial. Au-delà des commanditaires publics, destinataires privilégiés de l'ouvrage, ce guide offre un outil tant aux artistes et aux divers acteurs de l'art contemporain qu'aux architectes, urbanistes et entreprises du bâtiment et des travaux publics. Son objectif est de faciliter l'application systématique du 1 % artistique prévu par la loi et de favoriser les conditions de juste rémunération des artistes. Cette publication a pour vocation de conforter le rôle de la commande artistique afin d'offrir à tous les publics, sur l'ensemble du territoire, la possibilité d'une rencontre avec l'art contemporain.

Ce guide reprend les étapes successives des processus de 1 % et de commande publique, depuis la formulation de la demande, avec notamment la rédaction du cahier de charges, jusqu'à l'identification des artistes et le choix de l'un d'entre eux. L'ouvrage contient des parties techniques, des focus juridiques mais aussi des illustrations concrètes à travers des entretiens réalisés auprès d'artistes et de plusieurs acteurs du monde de l'art.

Le *Guide pratique du 1 % artistique et de la commande publique* a été produit avec la collaboration de la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture, d'artistes, d'architectes, de commanditaires, de conseillers pour les arts plastiques, d'historiens de l'art, etc.

Il est diffusé auprès des collectivités et des acteurs locaux en partenariat avec le groupe Moniteur. Une version dématérialisée est consultable sur le site internet du Cnap, www.cnap.fr, enrichie par des entretiens et des modèles de documents administratifs et juridiques.

Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique

Edition du Centre national des arts plastiques

Diffusion gratuite

Date de parution : novembre 2020

ISBN : 978-2-11-162290-6

80 pages

Contact service de la communication du Cnap

Sandrine Vallée-Potelle

T. + 33 (0) 1 46 93 99 55

Sandrine.vallee-potelle@cnap.fr

Contact Agence de presse Communic'Art

Oriane Zerbib

T. + 33 (0) 1 71 19 48 04

ozerbib@communicart.fr

www.cnap.fr

